

Nouvel appareil pour indiquer le niveau de l'eau dans les chaudières à vapeur.

Par MM. J. VARELLAT et F. LANGLOIS, n° 17, rue des Ursulines, à Rouen.

Cet indicateur est la solution complète du problème; il ne permet pas seulement d'indiquer le niveau de l'eau dans la chaudière à laquelle il est attaché, mais de lire sur un tableau placé en dehors de la chaudière à quelle hauteur est le niveau de l'eau dans l'intérieur, il permet encore au chauffeur de vérifier, rapidement et sans déplacement, si les indications de l'appareil sont exactes.

Cet appareil se compose essentiellement d'un flotteur qui plonge dans l'eau aux trois quarts de son diamètre. Ce flotteur, au moyen d'une tige qui traverse une boîte à étoupes faisant corps avec la boîte extérieure, un tube vissé à la boîte à étoupes et une boîte en bronze vissée à l'extrémité du tube ci-dessus, servant de support à la tige elle-même et laissant passer l'eau par deux larges ouvertures latérales, communique tous les mouvements qu'il éprouve à une aiguille placée dans la boîte extérieure et sur un cadran gradué comme il importe.

Comment les inventeurs sont parvenus, au moyen d'organes simples et parfaitement combinés, à composer une boîte à étoupes qui, quel que soit le serrage, n'entrave nullement l'action et la sensibilité de la tige sur l'index, et à obtenir que, même les écrous relâchés presque indéfiniment, l'on ne remarque pas le moindre suintement de l'eau ou de la vapeur; comment, en un mot, ils ont fait ce qu'on avait vainement cherché jusqu'ici, c'est ce qu'un dessin seul pourrait montrer.

Mais, soit qu'on considère les diverses dispositions de l'appareil, soit qu'on examine son installation, soit qu'on en vérifie la précision et la sensibilité, on ne peut mettre en doute qu'il ne soit une conquête incontestable et précieuse.

Au reste, tant sur la précision de l'appareil que sur sa durée presque indéfinie, l'expérience a déjà prononcé.

Nous devons ajouter qu'il rentre dans l'esprit de la loi, en ce sens qu'il se trouve placé sur le devant du fourneau, en vue du chauffeur, et qu'il peut être vérifié on ne peut plus facilement en faisant sortir par la soupape latérale qui s'y trouve adaptée de l'eau ou de la vapeur, suivant le niveau à l'intérieur de la chaudière. Ce qui non plus ne doit être omis, c'est qu'il supprime toutes les pertes d'eau et de vapeur, qui ont lieu avec les tubes en verre, les robinets-jauge, les flotteurs à tige verticale, etc.; qu'il donne une indication beaucoup plus nette, tout à fait précise, et qu'il procure, par une alimentation beaucoup mieux soutenue, une économie de combustible.

Enfin, non-seulement il est très-facile à installer, non-seulement il n'est ni coûteux ni difficile à entretenir, mais encore il est d'un prix tout à fait modéré.

Ainsi cette invention réunit à un haut degré toutes les conditions désirables.

BOLLAY.

FAITS DIVERS.

La commune de Le Forest vient de perdre le bon vieillard dont on célébrait le jubilé l'année dernière avec tant d'effusion et de joie. Le père Miquet est mort. Né en 1758, il a vécu tout à tour sous Louis XV, Louis XVI, la République, le Consulat, l'Empire, la Restauration, le gouvernement de Juillet, la République et enfin sous le règne de Napoléon III. Jusqu'à ses derniers jours, le père Miquet avait conservé une vigueur et une énergie presque incroyables. Il

sume qu'il passa même en Angleterre. Il travaillait sans relâche à ce talent toujours incomplet. Je ne donnerai ma fille qu'à un peintre célèbre, avait dit le futur beau-père de Quentin, et l'ex-forgeron ne voulait rentrer dans sa ville natale que lorsqu'il serait parvenu à ce degré de perfection qu'il semblait ne pouvoir atteindre.

Enfin, ayant acquis une réputation qui dépassait toutes ses espérances, Metsys, impatient de revoir sa mère et de savoir ce qu'était devenue Berthe, revint à Anvers.

Avec quelle joie il pressait dans ses bras et embrassait la vieille femme!

— Mais Berthe! dit tout à coup l'ancien ouvrier en palissant.

— Berthe, répéta la vieille femme en souriant, Berthe n'a pas encore été promise.

— Ah! fit Quentin comme soulagé par ces paroles, je craignais...

— Irais-tu renouveler ta demande?

— Pourquoi non? Je cours plus de chance d'être agréé.

— Prends garde, mon fils, le père de cette jeune fille est orgueilleux au dernier point et ta naissance seule pourrait le décider à te répondre par un refus.

Quentin courut chez un sculpteur, qui connaissait tout particulièrement le peintre, et lui démontra, en termes très chauds, son amour pour Berthe et la tâche imposée pour obtenir sa main. Le sculpteur, homme excellent, promit son secours dans cette démarche.

— Revenez demain, dit-il en quittant Metsys.

Notre héros fut exact au rendez-vous.

— J'ai vu votre futur beau-père, dit l'artiste en souriant.

— Ah!

avait puisé le secret de cette longue vie dans un régime modéré et dans la fuite de tous les excès.

— Les travaux de constructions dans tous les quartiers de Paris prennent un développement tel, les entreprises de la bâtisse sont si puissamment secondées, que ce ne sont pas seulement des maisons isolées, mais des îlots entiers qui, sortis aujourd'hui à peine du niveau du sol, se montrent en moins de quelques semaines parfaitement achevés et déjà habités.

On peut voir ces étonnants résultats, ajoute l'Opinion nationale, sur le quai d'Orsay, aux abords de l'Esplanade des Invalides, près de la Manufacture des tabacs sur la partie gauche de l'avenue des Champs-Élysées, sur les terrains de Jean Goujon et de François Ier, à l'ancien quartier Beaujon, sur les boulevards Sébastopol (rive droite et rive gauche), du Montparnasse, Saint-Germain, rues de Vaugirard, Cherche-Midi, etc., etc.

Mais là où l'industrie se signale par une merveilleuse activité, c'est dans les localités attenantes à Paris, dans les communes voisines qui vont faire partie de la capitale au mois de janvier. Tels villages qui étaient éloignés l'un de l'autre de plus de mille mètres, et avaient entre eux des champs, des fermes, des carrières, de vastes sillons, ne forment plus qu'une seule agglomération et sont reliés par de longues et larges rues.

Nous citons la partie de la banlieue située sur la rive gauche de la Seine, s'étendant de la barrière Fontainebleau, jusque et y compris la commune de Vaugirard sur une étendue longue de plusieurs kilomètres. Les communes de Montrouge, Plaisance, Vanves, les quartiers considérables des barrières d'Enter, du Montparnasse, du Maine, de Sèvres et de l'École-Militaire, sont transformés, percés, bâtis, nivelés et habités par toute la population que les démolitions des quartiers ont forcée de fuir la capitale.

— Les voyageurs venant de Bruxelles vers Charleroi, avant-hier, vers deux heures, ont été vivement émus en voyant, près de la station de Manage, un homme qui avait voulu prendre le train lorsqu'il était déjà en marche, rester longtemps suspendu à la barre de cuivre qui court le long des voitures. Cet homme, dont les jambes traînaient au-dessous du banc, est enfin parvenu à monter en wagon. Il avait le bout de ses souliers littéralement coupé, et seulement une blessure insignifiante au pied droit.

— M. Thayer, ancien directeur général des postes, sénateur, membre de la commission départementale de la Seine, est mort dimanche soir, âgé de 57 ans, à Fontenay-aux-Roses, près de Paris, des suites d'une rechute de fluxion de poitrine.

M. Thayer était sérieusement malade depuis deux mois. On sait qu'il était beau-frère de M. le duc de Padoue, ministre de l'intérieur. Cette perte provoquera de vifs regrets dans le monde politique et dans l'administration qu'il dirigea longtemps d'une manière si paternelle.

M. Thayer laisse de nombreux amis, et sa mort causera un grand vide dans les assemblées dont il faisait partie, et où l'on appréciait ses connaissances administratives et la droiture de son esprit.

— M. Jacques Coste, ancien fondateur-directeur du journal le Temps, ancien rédacteur de la partie financière de la Gazette de France, délégué du Deroir Commercial, auteur de plusieurs ouvrages spéciaux, etc., vient de mourir dans les circonstances suivantes :

Il était allé rendre visite à une personne de

sa famille, demeurant rue de Fleury, 5. Il était resté chez cette personne assez longtemps, et avait paru plein de santé et de bon humeur. Il se retirait et on venait de lui dire adieu, lorsque le bruit d'une chute se fit entendre dans l'escalier. On accourut et l'on trouva M. Coste étendu sans mouvement. Ce fut en vain que des tentatives furent faites pour le faire revenir à lui. Le docteur Kœning, qu'on avait envoyé chercher, déclara que la mort était définitive et qu'elle était le résultat d'une apoplexie.

M. Coste fut l'un des quarante signataires de la protestation des journalistes contre les ordonnances de juillet 1830.

— Dans le quartier qu'elle habitait, la femme M., vivant séparée de son mari, était généralement regardée comme une mauvaise mère. Elle avait une petite fille de sept ans, fort jolie et pleine d'intelligence. On cessa, pendant six ou huit mois, de voir chez elle cette enfant, et on apprit qu'elle l'avait placée chez sa sœur, la femme D., vivant en concubinage avec un nommé G., forgeron.

Au bout de quelque temps, la jeune fille était devenue invisible pour les locataires de la maison N° 51, avenue de Saxe, où demeuraient G. et sa maîtresse. Cependant l'un d'eux s'aperçut fortuitement un jour et fut frappé du changement qui s'était opéré dans l'extérieur de l'enfant. Elle était maigre, pâle, triste, et semblait atteinte d'un dépérissement effrayant.

A partir de ce moment, des rumeurs circulèrent au sujet de mauvais traitements exercés sur cette pauvre créature. Les bruits accusateurs arrivèrent jusqu'à M. Manuel, commissaire de la section de l'École Militaire. Ce magistrat s'empressa d'ouvrir une enquête et reconnut par l'ensemble des témoignages recueillis qu'il y avait des actes criminels à constater. Il pénétra en conséquence dans le lieu désigné. Là, se trouvaient le nommé G. et les femmes D. et M.

Les deux femmes accueillirent avec cynisme et arrogance le commissaire, qu'elles ne connaissaient pas; mais lorsqu'il eut révélé sa qualité, elles furent en proie à un embarras et à une confusion extrêmes. Le magistrat pénétra dans un cabinet noir dont on essayait de lui cacher la porte. Là, il trouva un petit être rachitique, souffreteux, au teint livide, aux yeux hagards, à la voix éteinte, couchant à terre sans jamais retirer ses vêtements atteints par la pourriture.

Questionnée avec bonté et avec les plus grands ménagements, la jeune victime, dont les sévices avaient épuisé les forces, a révélé des faits odieux et des actes révoltants imputés à sa mère et à G., le concubinaire de sa tante. Le docteur Paul Lorrain a constaté les nombreux stigmates imprimés sur le corps de cette jeune martyre d'une monstrueuse lubricité.

Le forgeron et ses deux complices ont été mis en arrestation, et leur escorte a eu beaucoup de peine à les soustraire aux effets de l'indignation publique.

Les inculpés ont été conduits à la préfecture, et l'on a placé la jeune fille à l'hôpital des Enfants malades, rue de Sèvres, où elle recevra tous les soins que réclame son triste état.

— On parle beaucoup au palais d'une affaire qui doit avoir un grand retentissement dans le monde financier et dans laquelle se trouve impliqué un agent de change, M. G. Il paraît que, depuis longtemps, une instruction se poursuivait contre lui. M. G. n'avait tenu aucun compte de ces poursuites et des avertissements que lui donnaient ses amis. Lundi dernier, à la suite d'une comparution devant le

je vais renouveler cette demande maintenant même.

— En vérité, voilà une passion bien enracinée, dit Hans en riant aux éclats.

Quentin, craignant de ne pas trouver le peintre, quitta précipitamment le forgeron.

Il frappe tout tremblant, et la même servante qui l'avait introduit deux années auparavant, vint au devant de lui.

A sa vue, sa figure prit une expression narquoise.

— Votre maître est-il ici? demanda Quentin qui fut obligé de s'appuyer contre la porte pour ne pas défaillir.

— Non, mais je crois qu'il ne tardera pas à rentrer, si vous voulez l'attendre dans son atelier.

Metsys fut introduit dans l'atelier. C'était une vaste pièce où le jour pénétrait par de larges fenêtres. La propreté des parois et du plancher, l'ordre qui y régnait accusaient dans la maison la présence d'une servante flamande, utiles personnes très renommées par leur propreté et leur activité.

Parmi les ébauches, les dessins et les statues qui étaient rangés dans l'atelier, Metsys vit un cheval presque ferré auquel le peintre paraissait avoir travaillé peu de temps avant. Pour se distraire, Quentin peignit une mouche sur la croupe du cheval; cet insecte était retracé avec une telle vérité, qu'à quelques pas on pouvait se méprendre.

L'ex-forgeron entendit bientôt la voix du peintre qui s'approchait de l'atelier. Il se retira vivement derrière un piédestal.

— C'est excessivement difficile, dit le père de Berthe en entrant avec le sculpteur, et je doute qu'elle puisse être terminée avant six mois.

juge d'instruction, M. Rohaut de Fleury, M. G. a été mis en état d'arrestation.

— Un point douteux dans l'histoire vient d'être éclairci. Le roi de Suède a fait ouvrir en sa présence le cercueil du roi Charles XII, et l'examen du cadavre a prouvé que le roi fut tué par une balle qui était entrée par la tempe gauche et était sortie par la tempe droite. Comme le roi fut tué devant la forteresse de Frederichstadt qu'il assiégeait et trouvé mort couché sur le côté gauche, l'idée d'un assassinat qu'on avait eue jusqu'à aujourd'hui n'est plus possible.

— Rien n'égale la naïveté de certains officiers municipaux. Un rédacteur de l'Impartial de Bretagne affirme avoir vu 200 actes de l'état-civil terminés par cette formule : « Ceux qui ne savent signer ont signé avec nous, ayant déclaré ne savoir le faire. »

— Un maire d'une commune constatait dans un procès-verbal que certain malfaiteur avait été saisi en frac et en délit (flagrant délit); un greffier du même arrondissement constatait que telle femme n'était ni parente, ni l'alliée de l'accusé, mais qu'elle avait le malheur d'être son épouse.

Enfin, un honnête huissier, très fort sur la loi qui prescrit l'emploi exclusif des mesures décimales, se refusait dernièrement à constater dans une saisie les livres composant une bibliothèque; il trouva moyen de tourner la difficulté en mettant sous la main de la justice plusieurs kilogrammes de dévotion.

— Un déplorable événement vient de mettre en émoi la ville de Dieppe tout entière. Une tentative de meurtre a été commise en plein jour dans le jardin même des bains, au moment où le toule élégante était réunie pour entendre la musique, et sur une personne dont le nom est connu de tout le monde, M. Ernest Verdier, propriétaire de la Maison-Dorée à Paris.

Voici les détails qui nous parviennent de Dieppe sur la cause et sur les circonstances de cet acte criminel :

Depuis quelque temps, la salle de jeu de l'établissement des bains de Dieppe était fréquentée par un certain nombre de gens d'une moralité douteuse, et lundi dernier, au milieu de la soirée, dans un but qu'on ne saurait trop approuver, on annonça que nul n'aurait à l'avenir le droit d'entrer dans cette salle sans être présenté par deux personnes honorablement connues. On mit même tout de suite à exécution cette mesure devenue nécessaire, et une soixantaine de joueurs durent quitter les tables de jeu.

Parmi les individus qui eurent à subir cette exclusion, se trouva un nommé Gaillard, qui, apercevant M. Ernest Verdier, lui demanda de vouloir bien lui servir de caution. M. Verdier lui répondit que, malgré le regret qu'il en éprouvait, il ne pouvait engager pour lui sa responsabilité, car il ne le connaissait que comme les deux mille personnes qui fréquentent son établissement de Paris. M. Gaillard ne fit aucune réflexion et partit.

Mais mardi, vers trois heures et demie, au moment où M. Ernest Verdier était à jouer au billard avec son frère, M. Félix Verdier son père et M. Darsh, le sieur Gaillard se présenta et demanda à lui parler en particulier.

M. Ernest Verdier confia alors la défense de sa part à M. Dardoise, administrateur de l'établissement des bains, et suivit son interlocuteur. Après quelques paroles au sujet de l'incident de la soirée précédente, ce dernier dit à peu près les paroles suivantes : Puisque vous doutez de mon honorabilité, je vais vous faire connaître qui je suis, et il tira de sa poche un couteau qu'il brandit avec menace.

— Allons donc, vous vous abusez; vous estimez cet ouvrage beaucoup plus difficile qu'il n'est.

Pendant que le sculpteur parlait, l'artiste, qui s'était approché de son tableau, aperçut la mouche peinte par Metsys; trompé par la finesse avec laquelle Metsys avait reproduit cet insecte, il voulut la chasser avec son doigt, mais le petit animal ne bougea pas. Impatient, le peintre saisit son mouchoir. Vains efforts. Il s'aperçut alors de sa méprise.

Quant au sculpteur, il comprit tout d'abord le stratagème de Metsys.

— Par les cinq plaies du Christ! s'écria le peintre à peine revenu de sa surprise, voilà une mouche admirable, aussi admirable que celui qui l'a faite... Je n'aurais jamais assez de talent pour en faire autant!

— Il est de fait...

— Voilà l'artiste qu'il faudrait à Berthe!... Ah! que je serais heureux de pouvoir donner la main de ma fille à un tel homme!... Qui peut être pénétré dans mon atelier?

— Moi! s'écria Metsys en sortant de sa cachette.

— A bath!

— C'est moi qui ai peint cette mouche sur votre ébauche, c'est moi enfin qui viens vous demander la main de votre fille!

— Attendez donc! fit le peintre en reculant de quelques pas; mais vous êtes déjà venu me demander ma fille!... Je vous ai refusé, comme je vous refuse maintenant, en vous prévenant que quand vous auriez rempli toute la Flandre de mouches, j'en ferais autant.

— Permettez...

— Je vous ai dit que Berthe n'est pas faite pour un maréchal, un forgeron; je tiens à ne